

# O Adhésion

## Adhérer à la Maison de l'Architecture Occitanie Méditerranée

La Maison de l'Architecture existe pour et avec le grand public !  
Votre soutien nous permet de pérenniser notre fonctionnement et nos actions, d'en développer de nouvelles, et nous encourage dans la réalisation de notre objectif : diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous·tes.

Espace de partage, d'échange, de questionnement et de débat : la MAOM a pour ambition d'inscrire ses actions dans les dimensions sociales, sociétales et environnementales liées à l'architecture, à la ville et à nos territoires.

Enfin, en adhérant vous contribuez à la vie associative, participez aux assemblées générales et partagez des moments de convivialité !

Etudiant, : gratuit  
Grand public : 25 €  
Agence d'architecture ( à partir de 2 personnes),  
architecte, entreprise : 50 €  
Abonnement Plan Libre : 40 €

Adhérer en ligne : <https://maom.fr/adhesion/>





Maison de  
l'Architecture  
Occitanie  
Méditerranée

## Bulletin d'adhésion pour l'année 2025

Agence / société .....

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Adresse .....

Code postal + ville .....

Téléphone .....

E-mail .....

### Montant de la cotisation :

Etudiant.....gratuit  
Grand public.....25 €  
Agence d'architecture ( à partir de 2 personnes),  
architecte, entreprise.....50 €  
Abonnement Plan Libre.....40 €  
Don..... €

### Règlement par :

Chèque n° ..... banque ..... (à l'ordre de la MAOM)  
Virement bancaire : BPS Montpellier - RIB : FR76 1660 7002 5209 4394 7602 811

### Bulletin à retourner à :

La Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée  
19 rue Saint Louis 34000 Montpellier  
Tel. : 07 81 67 40 97  
contact@maom.fr